

Formation obligatoire du CSE

CSSCT - Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail



Fiche d'informations



Objectifs de la formation

Former les membres de la CSSCT à déceler et à mesurer les risques professionnels, d'analyser des conditions de travail ; de les initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.



Nombre de participants

1 à 10 participants



Moyens et méthodes pédagogiques

Echanges, Mise en situation, Exercice, Cas concrets
Rétroprojecteur, tableau, ordinateur, ressources multimédias, panneau pédagogique, outils et mémos sur la sécurité



Durée

35 heures (5 jours)



Lieu

Intra-entreprise



Pour qui ?

Les élus du comité social et économique



Pré-requis

aucun



Modalité d'évaluation

Evaluation des acquis en fin de formation (QCM)

Programme 1/3

Cette formation est dispensé par notre agrément obligatoire délivré par la DREETS IDF. Ce programme est une base pour notre offre de formation. Il sera adapté en fonction de l'activité de l'entreprise et de la demande du client. Des modules peuvent être retirés et/ou ajoutés.

La mise en place du CSE et de la CSSCT

- Les entreprises concernées, les élections
- Lors du renouvellement (interruption des mandats, élections, etc...)

L'organisation, la composition, le fonctionnement et les moyens du CSE et de la CSSCT

- Composition du CSE et de la CSSCT
- La représentation équilibrée des femmes et des hommes
- CSE central
- Le bureau du CSE
- Ordre du jour
- Procès-verbal de réunion
- Le local
- Les formations du CSE et CSSCT
- Les participants aux réunions du CSE et de la CSSCT
- La limitation du nombre de mandats
- Compte-rendu de réunions
- La périodicité des réunions
- Le règlement intérieur du CSE
- Heure de délégation
- Les budgets
- Le recours aux expertises

Les conséquences des accidents de travail de l'entreprise et de sa branche professionnelle

- Définition d'un accident de travail (AT), d'une maladie professionnelle (MP) et des accidents de trajets
- Bilan des AT, des MP, et des accidents de trajet
- Coût direct et indirect des AT, des MP, et des accidents de trajets



Formation obligatoire du CSE

CSSCT - Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail



Programme 2/3

Réaliser une analyse d'accident de travail

- Analyse théorique (accidents réels) puis en cas concrets en entreprise d'un accident de travail avec la fiche d'analyse d'AT fournie durant la formation (selon les recommandations INRS)
 - Méthode de l'arbre des causes
 - Méthode ISHIKAWA (méthodes, matériel, matière, main d'oeuvre, milieu)
 - Méthode QQQQCP

Réaliser une analyse de poste de travail

- Analyse théorique puis en cas concrets en entreprise d'analyse de poste avec la fiche fournie durant la formation (selon les recommandations INRS, CARSAT/CRAMIF)
 - Identification des tâches et responsabilités
 - Évaluation des risques professionnels
 - Identification des équipements de protection individuelle (EPI)
 - Observation des postures et gestes de travail
 - Identification des facteurs psychosociaux
 - Préconisations d'amélioration des conditions de travail

Réaliser une inspection

- Exercice pratique d'une inspection en petit volume puis réalisation si possible d'une véritable inspection en entreprise :
 - Préparation de la visite d'inspection (lieu, durée, membres...)
 - Vérification des équipements de sécurité
 - Contrôle des procédures et pratiques de travail
 - Observation des conditions de travail réelles
 - Recommandations et suivi des actions correctives

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

- Consultation et exercice sur le DUERP de l'entreprise
- Exercice pratique pour comprendre l'échelle d'évaluation des risques
- Obligation de mise en place et mise à jour

Droit de retrait

- Les droits du salarié, les droits et obligations de l'employeur
- Comprendre la notion de danger grave et imminent
- Rôle du CSE dans une situation individuelle ou collective de droit de retrait

La formation des salariés

- Les formations réglementaires
- Les différentes formations pour l'ensemble des salariés sur le domaine de la santé/sécurité



Formation obligatoire du CSE

CSSCT - Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail



Programme 3/3

La prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)

- Chiffres et notions d'anatomie et de physiologie
- Principes élémentaires de prévention en fonction du TMS et de l'activité (manutention, travail sur écran...)

Handicap

- Taux obligatoire et chiffre en France
- Aménagement de poste pour une personne en situation de handicap
- Rôle du CSE
- Référent Handicap

Alcool et drogue

- Les droits de l'employeur
- Réagir à un cas d'alcoolémie ou de drogue au travail

Vérifications Générales Périodiques (VGP)

- Les éléments obligatoires nécessitant une VGP
- Rôle et devoir du CSE-CSSCT

Pharmacie, défibrillateur et protocole de secours

- Les obligations de mise en place
- Consultations des éléments obligatoires et conseillés
- Les règles de mise en place
- Rôle du CSE

Registres obligatoires

- Les différents registres obligatoires
- Les règles de consultations des registres

Les changements dans les situations de travail

- Le projet d'aménagement et l'introduction de nouvelles technologies
- Les étapes principales d'un projet ou d'un déménagement d'entreprise

Les aspects psychologiques au travail et le risque psychosocial

- Rôle et mission du CSE et de la CSSCT
- Comment en parler et comment agir dans l'entreprise

